

TRANSMIS PAR COURRIEL : [REDACTED]

Québec, le 21 décembre 2021

[REDACTED]

[REDACTED]

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 3 décembre 2021, laquelle est rédigée ainsi :

- « Date et/ou copie de toutes les convocations Outlook pour toutes les rencontres et/ou appels entre les employés du Ministère des Finances pour répondre à la demande d'accès à l'information reçue le 16 novembre 2021;
- Date et/ou copie de toutes les convocations Outlook pour toutes les rencontres et/ou appels entre les employés du Ministère des Finances et de l'AMF pour répondre à la demande d'accès à l'information reçue le 16 novembre 2021;
- Tous documents, courriels ou autre échange d'informations concernant la demande d'accès à l'information reçue le 16 novembre 2021. »

En vertu de l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) (« Loi sur l'accès »), nous vous informons que le ministère des Finances détient des renseignements relativement à votre demande.

- Concernant les points un et deux de votre demande, le Ministère ne possède pas de document à ce propos.
- Concernant le point 3 de votre demande : vous trouverez ci-joint un document de 14 pages avec les renseignements demandés.

Notez que certains documents transmis sont caviardés car ils contiennent des renseignements personnels, des avis juridiques ou les informations non visées par la demande. Ils sont donc protégés en vertu des articles 54 et 31 de la Loi sur l'accès.

Si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire en vous adressant à la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, [REDACTED], l'expression de mes sentiments distingués.

David St-Martin,
Responsable de l'accès aux documents
pour le ministère des Finances

p. j.

De : [Mathieu, Rachel](#)
A : [Stevenson, Eric](#); [Braeken, Veerle](#)
Objet : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information
Date : 16 novembre 2021 16:28:25

Bonjour Veerle et Eric,

Le dossier 2021-11569 apparaît au SDM, mais nous n'avons pas reçu de notification courriel, car il n'y a pas de fichier joint pour le moment...

Je le porte donc à votre attention, puisque nous sommes en SAP.

2021-11569

Demande d'accès à l'information concernant : Tel qu'indiqué dans la note datée du 15 février 2018 que vous trouverez ci-jointe, relative au dossier 2017-11506, le sous-ministre adjoint, M. Boivin, écrit que "des discussions avaient déjà eu lieu, près d'un an auparavant, entre l'AMF et le ministère des Finances (MFQ) sur cette demande à venir puisque plusieurs faits particuliers devaient requérir l'attention de l'AMF avant qu'elle ne puisse être présentée". Ainsi, je vous demande de bien vouloir me communiquer les renseignements suivants : - Date de la première communication entre l'AMF et le MFQ au sujet du dossier de la société Blue Bridge; - Le nombre d'échanges, d'appels ou courriels entre l'AMF et le MFQ entre le 1er janvier 2016 et le 6 mars 2017; - L'identité et la fonction des représentants du MFQ ayant pris part à ces échanges; - La nature des "faits particuliers" devant requérir l'attention de l'AMF dont écrit M. Boivin; - Tous documents, courriels ou autre échange d'informations entre l'AMF et le MFQ concernant la société Blue Bridge pour la période visée par la mention ci-haut reproduite

Bonne fin de journée !

Rachel Mathieu
Adjointe administrative
Bureau du sous-ministre adjoint
Politiques relatives aux institutions financières
et au droit corporatif
Ministère des Finances

De : [Bujold, Louis](#)
A : [Labrie, Denis](#)
Objet : RE:
Date : 19 novembre 2021 14:42:00

Oui, j'ai communiqué avec Sophie.

 La
procédure d'accès à l'information prévoit l'envoi de document existants, pas la production de nouveaux documents. Nous ne donnerons pas de réponses à des questions qui portent sur « le nombre de documents » ou « la liste des personnes ». Nous allons probablement transmettre des documents, si nous en trouvons qui sont pertinents. Le demandeur pourra toujours les compter et compiler des noms de personnes.

Pour ce qui est de fouiller dans les courriel des personnes qui ne sont plus avec nous, en principe il faudrait le faire mais elle ne sait pas qui devrait le faire. Je vais contacter le Secrétariat à ce sujet.

Bonne journée,

Louis

De : Labrie, Denis <Denis.Labrie@finances.gouv.qc.ca>
Envoyé : 19 novembre 2021 14:24
À : Bujold, Louis <Louis.Bujold@finances.gouv.qc.ca>
Objet :

Bonjour Louis, je ne sais pas si tu l'as vu, je t'ai laissé un message hier. As-tu parlé à Sophie concernant Blue Bridge?

Denis Labrie

Directeur de l'administration des lois du secteur financier
Ministère des Finances
8, rue Cook, bureau 4.36
Québec (Québec) G1R 0A4
Téléphone : (418) 644-3828
denis.labrie@finances.gouv.qc.ca

Duval, Nathalie

De: Paquet, Sophie
Envoyé: 22 novembre 2021 10:14
À: Bujold, Louis
Objet: RE: DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information concernant Blue Bridge

Sophie Paquet, avocate

DAJ – Finances/Économie et Innovation/Tourisme

8, rue Cook, bureau 4.21

Québec (Québec) G1R 0A4

📞 Téléphone: (418) 644-9941

📠 Télécopieur: (418) 643-6622

sophie.paquet@finances.gouv.qc.ca

MISE EN GARDE CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ

La présente communication est confidentielle et transmise sous le sceau du secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou une personne autorisée à lui remettre cette communication, vous êtes par la présente avisé qu'il est expressément interdit d'en dévoiler la teneur ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information qui y est contenue. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez nous en aviser immédiatement par téléphone (418-644-5666) et détruire ce document sans garder de copie.

De : Bujold, Louis <Louis.Bujold@finances.gouv.qc.ca>
Envoyé : 22 novembre 2021 10:13
À : Paquet, Sophie <Sophie.Paquet@finances.gouv.qc.ca>
Objet : RE: DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information concernant Blue Bridge

Salut Sophie,

Au-delà des questions que je t'ai posées, la DAJ doit aussi vérifier si vous avez des documents à transmettre. Notamment, Jean-François devrait vérifier s'il a pu avoir des échanges de courriels qui devrait être transmis en réponse à la demande. Est-ce que ce travail a été fait?

De notre côté, nous sommes sur le point de dire au Secrétariat que nous n'avons pas de documents, sous réserve de l'inspection des boîtes de courriel des personnes qui ne sont plus avec nous. Le Secrétariat est présentement en train de se pencher sur cette question.

Bonne journée,

Louis

De : Paquet, Sophie <Sophie.Paquet@finances.gouv.qc.ca>
Envoyé : 19 novembre 2021 06:45
À : Bujold, Louis <Louis.Bujold@finances.gouv.qc.ca>
Objet : RE: DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information concernant Blue Bridge

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Sophie Paquet, avocate

DAJ – Finances/Économie et Innovation/Tourisme

8, rue Cook, bureau 4.21

Québec (Québec) G1R 0A4

☎ Téléphone: (418) 644-9941

☎ Télécopieur: (418) 643-6622

sophie.paquet@finances.gouv.qc.ca

MISE EN GARDE CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ

La présente communication est confidentielle et transmise sous le sceau du secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou une personne autorisée à lui remettre cette communication, vous êtes par la présente avisé qu'il est expressément interdit d'en dévoiler la teneur ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information qui y est contenue. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez nous en aviser immédiatement par téléphone (418-644-5666) et détruire ce document sans garder de copie.

De : Bujold, Louis <Louis.Bujold@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : 18 novembre 2021 16:35

À : Paquet, Sophie <Sophie.Paquet@finances.gouv.qc.ca>

Objet : RE: DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information concernant Blue Bridge

Salut Sophie,

Merci pour les réponses.

Concernant la question 3 sur l'identité des représentants du MFQ, je suppose que ce sera au demandeur de compiler les noms dans les documents qui lui seront transmis (s'il y en a!)

Louis

De : Paquet, Sophie <Sophie.Paquet@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : 18 novembre 2021 16:08

À : Bujold, Louis <Louis.Bujold@finances.gouv.qc.ca>

Objet : RE: DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information concernant Blue Bridge

[REDACTED]

[REDACTED]

Sophie Paquet, avocate

DAJ – Finances/Économie et Innovation/Tourisme

8, rue Cook, bureau 4.21

Québec (Québec) G1R 0A4

☎ Téléphone: (418) 644-9941

MISE EN GARDE CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ

La présente communication est confidentielle et transmise sous le sceau du secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou une personne autorisée à lui remettre cette communication, vous êtes par la présente avisé qu'il est expressément interdit d'en dévoiler la teneur ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information qui y est contenue. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez nous en aviser immédiatement par téléphone (418-644-5666) et détruire ce document sans garder de copie.

De : Bujold, Louis <Louis.Bujold@finances.gouv.qc.ca>
Envoyé : 18 novembre 2021 16:01
À : Paquet, Sophie <Sophie.Paquet@finances.gouv.qc.ca>
Objet : DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information concernant Blue Bridge

Salut Sophie,

Concernant la demande d'accès à l'information ci-dessous, nous nous demandons s'il faut faire des recherches dans les boîtes de courriel des personnes impliquées qui ne travaillent plus dans notre secteur (Charles-Olivier Cohen, Gabriel Roy, François Bouchard et Richard Boivin). Si oui, qui est-ce qui doit le faire? [REDACTED]

La demande originale contient une liste de questions :

1. - Date de la première communication entre l'AMF et le MFQ au sujet du dossier de la société Blue Bridge;
2. - Le nombre d'échanges, d'appels ou courriels entre l'AMF et le MFQ entre le 1er janvier 2016 et le 6 mars 2017;
3. - L'identité et la fonction des représentants du MFQ ayant pris part à ces échanges;
4. - La nature des "faits particuliers" devant requérir l'attention de l'AMF dont écrit M. Boivin;
5. - Tous documents, courriels ou autre échange d'informations entre l'AMF et le MFQ concernant la société Blue Bridge pour la période visée par la mention ci-haut reproduite.

Concernant la question 1, les plus vieux documents auxquels j'ai personnellement accès ne correspondent peut-être pas aux premières communications dans ce dossier.

Pour la question 2, je n'ai rien. Mes plus vieux documents dates de juillet 2017. Mais il y aurait peut-être quelque chose dans les courriels des personnes mentionnée ci-dessus. [REDACTED]

Pour la question 4, bien que c'est moi qui ait terminé ce dossier après le départ de Charles-Olivier, je n'ai pas la réponse à cette question. Il y a peut-être un indice dans le courriel de richard Boivin en pièce jointe. Mais ça laisse une grande marge d'interprétation. je me demande quoi faire avec ce document. [REDACTED]

J'ai mis en pièce jointe une note qui résume cette histoire. Cette note préliminaire est la source de la phrase sur les « fait particuliers » qui a attiré l'attention du demandeur d'info.

Bonne journée,

Louis

De : Braeken, Veerle <Veerle.Braeken@finances.gouv.qc.ca>
Envoyé : 16 novembre 2021 17:41
À : Mathieu, Rachel <Rachel.Mathieu@finances.gouv.qc.ca>
Cc : Labrie, Denis <Denis.Labrie@finances.gouv.qc.ca>; Bujold, Louis <Louis.Bujold@finances.gouv.qc.ca>

De : [St-Martin, David](#)
A : [Lachance, Geneviève](#)
Objet : TR: NOUVEAU DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information
Date : 23 novembre 2021 16:56:00

On en reparle.

David St-Martin

C. 418-473-7779

De : Martineau, Robin <Robin.Martineau@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : 23 novembre 2021 16:45

À : St-Martin, David <David.St-Martin@finances.gouv.qc.ca>; Marcotte, Gaétan <Gaetan.Marcotte@finances.gouv.qc.ca>

Objet : TR: NOUVEAU DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information

Bonjour,

Voici des précisions concernant nos pratiques de gestion :

Au niveau des MVP, des départs :

- Lors d'un départ, à moins d'avis contraire de prolongation, le compte réseau de l'utilisateur est désactivé dès le lendemain de la date de départ physique, par l'équipe qui s'occupe de la gestion des accès;
- Le compte courriel (la boîte) est ensuite détruit un mois plus tard dans le service de messagerie (Exchange).

Au niveau des courriels :

- Les courriels ne sont pas conservés ni archivés;
- Nous disposons de copies de sauvegarde qui sont destinées aux mesures de continuité des affaires;
- Ces prises de copies sont conservées 6 mois depuis l'été (auparavant, c'était 7 ans).

J'ai mis l'emphasis sur la notion de sauvegarde dans le contexte de continuité des affaires, il faudrait s'assurer auprès de Nathalie Duval, si cela constitue une raison de faire la restauration (efforts à consacrer).

Nous n'avons pas de « Politique de conservation des courriels » au sens d'un document officiel et spécifique.

N'hésitez pas si d'autres informations sont nécessaires.

Robin

De : St-Martin, David <David.St-Martin@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : 23 novembre 2021 09:28

À : Marcotte, Gaétan <Gaetan.Marcotte@finances.gouv.qc.ca>; Martineau, Robin <Robin.Martineau@finances.gouv.qc.ca>

Cc : Lachance, Geneviève <Genevieve.Lachance@finances.gouv.qc.ca>; Bureau, Manon <Manon.Bureau@finances.gouv.qc.ca>

Objet : RE: NOUVEAU DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information

Bonjour,

On a une demande d'accès qui porterait sur des courriels d'anciens employés. Quelle est notre « politique » de conservation des courriels d'anciens employés? On conserve combien de temps les courriels après le départ d'un employé? Aussi, serait-il simple de consulter ces courriels, le cas échéant?

Parallèlement, on vérifie l'accessibilité, avec la DAJ, desdits courriels.

Merci,

David St-Martin

C. 418-473-7779

De : St-Martin, David

Envoyé : 23 novembre 2021 09:08

À : Lachance, Geneviève <Genevieve.Lachance@finances.gouv.qc.ca>

Objet : RE: NOUVEAU DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information

Encore faut-il que nous ayons conservé lesdits courriels! Je vérifie auprès de la DPSI notre politique de conservation des courriels. La question est peut-être caduque...

David St-Martin

C. 418-473-7779

De : Lachance, Geneviève <Genevieve.Lachance@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : 23 novembre 2021 08:41

À : St-Martin, David <David.St-Martin@finances.gouv.qc.ca>

Objet : RE: NOUVEAU DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information

Nathalie va parler à Sophie pour valider.

De : St-Martin, David <David.St-Martin@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : 23 novembre 2021 07:34

À : Lachance, Geneviève <Genevieve.Lachance@finances.gouv.qc.ca>

Cc : Bureau, Manon <Manon.Bureau@finances.gouv.qc.ca>

Objet : RE: NOUVEAU DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information

Allô,

Je partage ton malaise. On en reparle.

Au plaisir,

David St-Martin

C. 418-473-7779

De : Lachance, Geneviève <Genevieve.Lachance@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : 22 novembre 2021 20:09

À : St-Martin, David <David.St-Martin@finances.gouv.qc.ca>

Cc : Bureau, Manon <Manon.Bureau@finances.gouv.qc.ca>

Objet : TR: NOUVEAU DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information

Salut David,

on s'en reparle, mais j'ai un malaise à aller fouiller dans les courriels de personnes qui ont quitté...

De : Bujold, Louis <Louis.Bujold@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : 19 novembre 2021 15:17

À : Duval, Nathalie <Nathalie.Duval@finances.gouv.qc.ca>

Objet : TR: NOUVEAU DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information concernant : Tel qu'indiqué dans la note datée du 15 février 2018 que vous trouverez ci-jointe, relative au dossier 2017-11506, le sous-m

Bonjour Nathalie,

Concernant la demande d'accès à l'information ci-dessous, les principales personnes qui ont travaillé sur ce dossier ne travaillent plus avec nous :

- Richard Boivin, ex sous-ministre adjoint [REDACTED]

- Gabriel Roy, avocat [REDACTED]
- Charles-Olivier Cohen, professionnel [REDACTED]

[REDACTED]

Bonne journée,
Louis Bujold

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

De : [Duval, Nathalie](#)
A : [Lachance, Geneviève](#)
Cc : [St-Martin, David](#)
Objet : TR: Demande d'accès visant des courriels DAI Blue Bridge
Date : 24 novembre 2021 09:00:22

Bonjour Geneviève, voici la réponse de Marie-Pierre, ci-dessous, et de Jean-Francois Lord concernant la gestion des courriels.

Jean-François :

De : Gagnon, Marie-Pierre <Marie-Pierre.Gagnon@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : 24 novembre 2021 08:37

À : Duval, Nathalie <Nathalie.Duval@finances.gouv.qc.ca>

Objet : Demande d'accès visant des courriels

Salut Nathalie,

Je préfère te répondre par courriel plutôt que dans Teams alors voici.

Il n'existe pas de règle visant spécifiquement les courriels, car ceux-ci devraient être classés dans les dossiers appropriés, selon leur sujet, sur le réseau. D'ailleurs, si tu cherches le terme "courriel" dans le calendrier de conservation, tu auras plusieurs résultats, car les courriels se retrouvent dans les types de documents de nos règles les plus à jour. Ce sera la même chose si tu cherches "Correspondance". L'exception c'est la règle **SU-04 Correspondance et notes de service** (888* aussi longtemps que les documents sont utiles - 0 -destruction) mais la correspondance dans ce cas-ci fait référence aux dossiers regroupant la correspondance par ordre chronologique (les anciens Chronos).

Enfin, il y a une section complète dans notre [Guide de l'utilisateur](#) sur la gestion des courriels, section 5.3

On y précise ceci : les courriels reçus et envoyés par les employés dans le cadre de leurs activités professionnelles sont des documents institutionnels et, à ce titre, appartiennent au Ministère.

Ainsi, comme tout autre document de l'organisation, les courriels doivent faire l'objet d'une gestion documentaire adéquate. L'utilisateur est responsable de la gestion efficace de ses courriels. Selon la valeur du courriel, celui-ci doit le classer dans un dossier de l'espace réseau (et non dans une armoire de la boîte de courriel) ou le détruire rapidement.

Puisque comme tu le sais, l'ensemble du personnel est visé par la gestion des documents ça concerne donc aussi la haute direction

Je demeure disponible, si tu as besoin de plus d'informations

Bonne journée

Marie-Pierre Gagnon

Cheffe du service de gestion intégrée des documents

Coordonnatrice substitut aux mesures d'urgence

Ministère des Finances

Direction des ressources matérielles

390, boulevard Charest Est, bur. 220-C

Québec (Québec) G1K 3H4

Tél. : 418-644-8354 / Téléc. : 418-691-2278

Cell. : 418-571-6925

Courriel : marie-pierre.gagnon@finances.gouv.qc.ca

De : [Labrie, Denis](#)
A : [Mathieu, Rachel](#)
Cc : [Bujold, Louis](#)
Objet : TR: NOUVEAU DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information concernant : Tel qu'indiqué dans la note datée du 15 février 2018 que vous trouverez ci-jointe, relative au dossier 2017-11506, le sous-m
Date : 25 novembre 2021 09:37:48

Salut Rachel,

Pour ce dossier, nous attendons les directives de Nathalie Duval (le cas échéant) pour le compléter. Nous lui avons transmis ce que nous avons comme infos.

De : Bujold, Louis <Louis.Bujold@finances.gouv.qc.ca>
Envoyé : 25 novembre 2021 09:23
À : Labrie, Denis <Denis.Labrie@finances.gouv.qc.ca>
Objet : TR: NOUVEAU DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information concernant : Tel qu'indiqué dans la note datée du 15 février 2018 que vous trouverez ci-jointe, relative au dossier 2017-11506, le sous-m

Voici ce que j'ai envoyé au Secrétariat :

De : Bujold, Louis
Envoyé : 23 novembre 2021 11:36
À : Duval, Nathalie <Nathalie.Duval@finances.gouv.qc.ca>
Objet : RE: NOUVEAU DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information concernant : Tel qu'indiqué dans la note datée du 15 février 2018 que vous trouverez ci-jointe, relative au dossier 2017-11506, le sous-m

Bonjour Nathalie,

Concernant le dossier 2021-11569, je n'ai aucun document à transmettre.

Jean-François Lors, directeur des Affaires juridiques était aussi dans le dossier concernant Blue Bridge (2017-11506). Il a peut-être quelque chose. À mon avis, il devrait être en SAP plutôt qu'en INF dans ce dossier.

Voir ci-dessous les demandes en rouge, les réponses courtes en soulignées en jaune, et quelques explications.

- **Date de la première communication entre l'AMF et le MFQ au sujet du dossier de la société Blue Bridge;**

— Je n'ai pas de document qui contient cette information.

- La première communication entre le MFQ et l'AMF dont j'ai copie est le courriel initial dans le dossier 2017-11506 qui date du 21 juillet 2017.
 - ◊ Il est évident qu'il y a eu au moins une communication auparavant, mais je n'en ai pas la date.
- Le nombre d'échanges, d'appels ou courriels entre l'AMF et le MFQ entre le 1^{er} janvier 2016 et le 6 mars 2017;
 - Je n'ai pas de document contenant cette information.
- L'identité et la fonction des représentants du MFQ ayant pris part à ces échanges;
 - Je n'ai aucun document qui répond à cette question.
 - Je n'ai pas de document datant de cette période.
 - Les documents plus récents ne contiennent pas de preuves qu'il y a eu des contacts entre le MFQ et l'AMF durant cette période.
- La nature des "faits particuliers" devant requérir l'attention de l'AMF dont écrit M. Boivin;
 - Je n'ai pas d'information à ce sujet.
 - Le dossier 2017-11506 a initialement été traité par Charles-Olivier Cohen. J'ai terminé ce dossier suite au départ de Charles-Olivier.
 - ◊ Le 29 août 2017, Charles-Olivier m'a transmis une note préliminaire datée du 24 août 2017.
 - La phrase qui mentionne ces « faits particuliers » dans ma note du 15 février 2018 est pratiquement un copier-collé d'une phrase similaire dans la note préliminaire du 24 août 2017 (écrite par Charles-olivier):
 - ◊ « Des discussions avaient déjà eu lieu, près d'un an auparavant, entre l'AMF et le MFQ sur cette demande à venir puisque plusieurs faits particuliers devaient requérir l'attention de l'AMF avant qu'elle ne puisse être présentée. »
 - Bien que c'est moi qui ait terminé ce dossier après le départ de Charles-Olivier, je n'ai pas la réponse à la question. Il serait peut-être possible de faire des suppositions basée sur des documents ultérieur mais ce serait hypothétique.
- Tous documents, courriels ou autre échange d'informations entre l'AMF et le MFQ concernant la société Blue Bridge pour la période visée par la mention ci-haut reproduite.
 - Je ne pas de communication datant de cette période.

- Pour répondre à cette demande, il faudrait lire les anciens courriels de Richard Boivin, François Bouchard, Charles-Olivier Cohen et Gabriel Roy.
- Jean-François Lors, directeur des Affaires juridiques était aussi dans ce dossier (2017-11506). Il a peut-être quelque chose.

Bonne journée,

Louis

De : Duval, Nathalie <Nathalie.Duval@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : 19 novembre 2021 16:04

À : Bujold, Louis <Louis.Bujold@finances.gouv.qc.ca>

Objet : RE: NOUVEAU DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information concernant : Tel qu'indiqué dans la note datée du 15 février 2018 que vous trouverez ci-jointe, relative au dossier 2017-11506, le sous-m

Bonjour Louis, je te reviens avec une solution,

Merci

Nathalie

De : Bujold, Louis <Louis.Bujold@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : 19 novembre 2021 15:17

À : Duval, Nathalie <Nathalie.Duval@finances.gouv.qc.ca>

Objet : TR: NOUVEAU DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information concernant : Tel qu'indiqué dans la note datée du 15 février 2018 que vous trouverez ci-jointe, relative au dossier 2017-11506, le sous-m

Bonjour Nathalie,

Concernant la demande d'accès à l'information ci-dessous, les principales personnes qui ont travaillé sur ce dossier ne travaillent plus avec nous :

- Richard Boivin, ex sous-ministre adjoint ([REDACTED])
- Gabriel Roy, avocat ([REDACTED])
- Charles-Olivier Cohen, professionnel ([REDACTED])

Bonne journée,

Louis Bujold

Duval, Nathalie

De: Braeken, Veerle
Envoyé: 25 novembre 2021 11:47
À: Mathieu, Rachel; Stevenson, Eric
Objet: RE: RAPPEL - Échéance pour le dossier : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information concernant : Tel qu'indiqué dans la note datée du 15 février 2018 que vous trouverez ci-jointe, relative au dossier 2
Pièces jointes: TR: NOUVEAU DOSSIER : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information concernant : Tel qu'indiqué dans la note datée du 15 février 2018 que vous trouverez ci-jointe, relative au dossier 2017-11506, le sous-m

LOL!

Je viens à l'instant de demander à Denis. Je joins la réponse. On pourrait ajouter une remarque, à l'effet qu'on a envoyé notre réponse à Nathalie Duval pour vérification.

Veerle Braeken
Directrice générale
Direction générale du droit corporatif
et des politiques relatives au secteur financier
Ministère des Finances
8, rue Cook, bureau 4.30
Québec (Québec) G1R 0A4
Cell : 418-930-0551
Téléphone : 418 646-7566
www.finances.gouv.qc.ca

De : Mathieu, Rachel <Rachel.Mathieu@finances.gouv.qc.ca>
Envoyé : 25 novembre 2021 11:45
À : Stevenson, Eric <Eric.Stevenson@finances.gouv.qc.ca>; Braeken, Veerle <Veerle.Braeken@finances.gouv.qc.ca>
Objet : RE: RAPPEL - Échéance pour le dossier : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information concernant : Tel qu'indiqué dans la note datée du 15 février 2018 que vous trouverez ci-jointe, relative au dossier 2

Je te fais suivre le courriel de Denis dans un autre courriel.

De : Stevenson, Eric <Eric.Stevenson@finances.gouv.qc.ca>
Envoyé : 25 novembre 2021 11:44
À : Braeken, Veerle <Veerle.Braeken@finances.gouv.qc.ca>
Cc : Mathieu, Rachel <Rachel.Mathieu@finances.gouv.qc.ca>
Objet : TR: RAPPEL - Échéance pour le dossier : 2021-11569 - Demande d'accès à l'information concernant : Tel qu'indiqué dans la note datée du 15 février 2018 que vous trouverez ci-jointe, relative au dossier 2

Veerle,

Sais-tu où on en est avec cette demande?

Eric

Eric Stevenson
Sous-ministre adjoint
Politiques relatives aux institutions financières
et au droit corporatif
Ministère des Finances
8, rue Cook, bureau 4.30
Québec (Québec) G1R 0A4

De : [Labrie, Denis](#)
A : [Bujold, Louis](#)
Objet : TR: Blue Bridge
Date : 30 novembre 2021 10:58:52
Pièces jointes : [Firme de Montréal soupçonnée en France de fraude fiscale _JDM.pdf](#)

Pour ton info.

De : Duval, Nathalie <Nathalie.Duval@finances.gouv.qc.ca>
Envoyé : 30 novembre 2021 10:47
À : Labrie, Denis <Denis.Labrie@finances.gouv.qc.ca>
Objet : Blue Bridge

De : [St-Martin, David](#)
A : [Lachance, Geneviève](#)
Cc : [Bureau, Manon](#)
Objet : Re: DAI 2021-11569- Blue Bridge
Date : 1 décembre 2021 08:32:00

Allô,

La réponse est OK pour moi.

Merci,

David St-Martin

C. 418-473-7779

De : Lachance, Geneviève <Genevieve.Lachance@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : mardi, novembre 30, 2021 5:24 p.m.

À : St-Martin, David

Cc : Bureau, Manon

Objet : TR: DAI 2021-11569- Blue Bridge

Salut David,

Pour ton approbation.

Bonne journée

Geneviève

De : Duval, Nathalie <Nathalie.Duval@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : 30 novembre 2021 15:32

À : Lachance, Geneviève <Genevieve.Lachance@finances.gouv.qc.ca>

Cc : Lapierre, Marie-Ève <Marie-Eve.Lapierre@finances.gouv.qc.ca>

Objet : DAI 2021-11569- Blue Bridge

Bonjour voici la réponse pour la demande en objet. Voir la note ci-joint pour le contexte.

Réponse : 


Nathalie

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Édifice Lomer-Gouin
575 rue Saint-Amable, bureau 1.10
Québec (Québec) G1R 2G4
Téléphone : (418) 528-7741
Télécopieur : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : (514) 873-4196
Télécopieur : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

b) Délais

L'article 149 prévoit que l'avis d'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

c) Procédure

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

**LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR
LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

31. Un organisme public peut refuser de communiquer une opinion juridique portant sur l'application du droit à un cas particulier ou sur la constitutionnalité ou la validité d'un texte législatif ou réglementaire, d'une version préliminaire ou d'un projet de texte législatif ou réglementaire.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.